



Communiqué

Date: 19.04.2023

Compte consolidé 2022 à nouveau déficitaire

Le compte consolidé de la Confédération fournit une vue d'ensemble de l'état des finances, de la fortune et des revenus de la Confédération en tant que groupe. Lors de sa séance du 19 avril 2023, le Conseil fédéral a adopté le compte consolidé de l'année 2022, qui se solde par un déficit de 0,7 milliard de francs. Ce déficit est lié au résultat négatif des placements des assurances sociales et aux dépenses extraordinaires requises au titre de la lutte contre la pandémie de COVID-19.

Contrairement au compte de la Confédération, qui est approuvé par le Parlement et dont le périmètre comptable est l'administration générale de la Confédération, le compte consolidé de la Confédération prend également en considération les résultats des entreprises proches de la Confédération et des assurances sociales.

Le compte consolidé 2022 de la Confédération se solde par un déficit de 0,7 milliard, induit par le résultat négatif des placements des assurances sociales et les dépenses extraordinaires requises au titre de la lutte contre la pandémie de COVID-19 enregistrées par le secteur de l'administration fédérale. L'amélioration par rapport à 2021 s'explique par la nette diminution des dépenses liées à la pandémie.

Aperçu des chiffres

En milliards de francs	Compte consolidé		
	2021	2022	Écart en milliards
Résultat de l'exercice	- 5,4	- 0,7	+ 4,7
Administration fédérale	- 10,1	- 2,0	+ 8,2
Entreprises de la Confédération	2,4	2,0	- 0,4
Assurances sociales	2,4	- 0,7	- 3,1
Total du bilan	366,9	362,8	- 4,1
Capital propre	62,6	63,1	+ 0,5
Effectif de personnel (équivalents plein temps)	156 603	155 229	- 1374

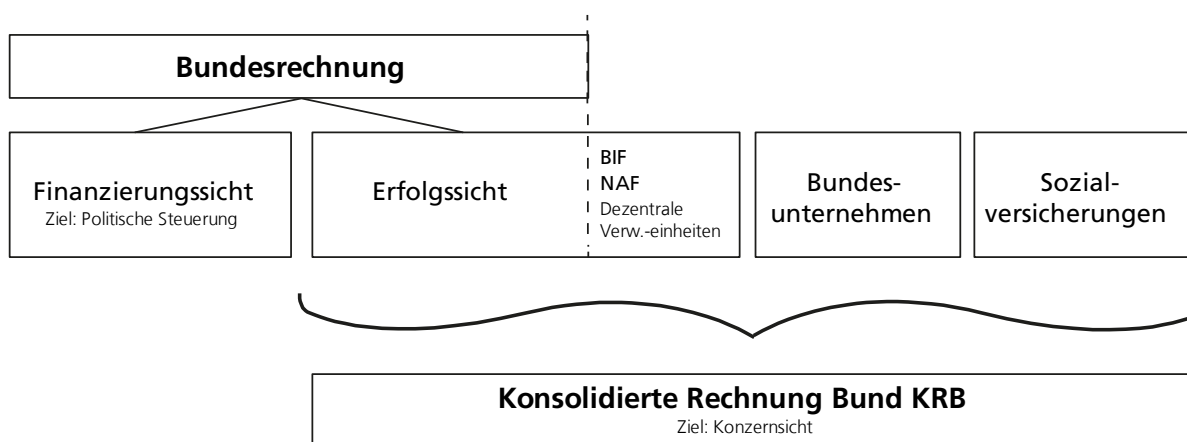
Les éventuels écarts dans les totaux résultent de l'arrondissement des chiffres.

Le *secteur de l'administration fédérale* enregistre un déficit de 2,0 milliards. Pour financer les mesures visant à atténuer les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19, il a effectué des dépenses de 2,8 milliards, donc nettement moins qu'en 2021 (13,9 mrd).

Le *secteur des entreprises de la Confédération* a enregistré, en 2022, un bénéfice de 2,0 milliards. Le résultat a été positif, en particulier, pour Swisscom (1,6 milliard), la Poste (0,3 milliard) et les entreprises RUAG (0,2 milliard) et négatif pour les CFF et BLS Réseau SA.

Le secteur des *assurances sociales* affiche un déficit de 0,7 milliard en 2022. Celui-ci s'explique par le résultat financier lourdement négatif des fonds de compensation (- 5,0 milliards, contre un bénéfice de 1,9 milliard en 2021). Le résultat de répartition de ce secteur est par contre nettement positif (4,2 milliards, contre + 1,9 milliard en 2021).

Compte consolidé et compte de la Confédération



Dans l'optique du *compte consolidé*, la Confédération forme un groupe, avec les fonds, les unités administratives décentralisées, les entreprises et les assurances sociales. Le compte consolidé donne une vue complète de la situation financière de la Confédération et présente les résultats du groupe; il se fonde donc sur le principe de la comptabilisation par exercice.

Le *compte de la Confédération* porte sur l'administration fédérale centrale. Il présente les chiffres selon deux optiques: l'optique des résultats (compte de résultats) et l'optique du financement (compte de financement). Affichant un déficit de 4,3 milliards, le *compte de financement*, dont les chiffres ont été publiés provisoirement le 15 février et en détail le 30 mars 2023, constitue le principal instrument du pilotage politique de la Confédération fondé sur les exigences du frein à l'endettement.

Renseignements:

Philipp Rohr, responsable de la communication,
Administration fédérale des finances AFF
n° tél. +41 58 465 16 06,
kommunikation@efv.admin.ch

Département responsable:

Département fédéral des finances DFF

Sous www.dff.admin.ch, le présent communiqué est complété par le document suivant:

- [Compte consolidé 2022 de la Confédération](#)